

pris le contrat, les intéressés devaient fournir un bateau pendant l'été et un autre pour la navigation d'hiver.

Pendant l'avant-dernier hiver, on a employé un bateau appelé le *Scud*, mais il a été perdu l'année dernière, et cet hiver l'on s'est servi d'un petit bateau appelé *Miwatha*. On m'apprend—je le savais—que ce dernier bateau ne peut pas faire le service, parce qu'il est trop petit.

Le défaut de communications suffisantes entre l'ouest et la Nouvelle-Écosse et Saint-Jean donne lieu à des inconvénients considérables. L'attention du ministre ayant été attirée sur ce fait, j'espère qu'il obligera les entrepreneurs à remplir les conditions de leur contrat en mettant un bateau convenable pour faire le service.

M. CARLING: On ne m'a fait aucune représentation à ce sujet, mais je serai heureux d'examiner la façon dont le service est fait dans le but de remédier à tout ce qu'il peut y avoir de défectueux.

M. VAIL: Je suis heureux que l'honorable député de Saint-Jean (M. Weldon) ait attiré l'attention du directeur général des Postes sur la façon dont se fait ce service, sinon, j'aurais cru de mon devoir de le faire. Il y a quinze ou vingt ans, longtemps avant la Confédération, nous avions de bons steamers de cinq ou six cents tonneaux qui faisaient le service dans la baie, pendant l'hiver. Néanmoins, l'année dernière, la compagnie qui avait le contrat, n'ayant pas à sa disposition de steamer convenable pour faire le service d'hiver, a employé un bateau de 120 tonneaux pour faire le service de la baie trois fois par semaine. Ce bateau a été une fois retenu dans le havre de Digby trois ou quatre jours, et les passagers n'ont pu se rendre à Saint-Jean, où les appelaient des affaires importantes; dans certains cas, les gens ont mieux aimé faire ce long trajet en chemin de fer, plutôt que de traverser la baie dans ce bateau. Je ne pense pas que le peuple de la Nouvelle-Écosse doive être placé sous le régime de la Confédération dans une position pire que celle qu'il occupait il y a quinze ans.

Sir LEONARD TILLEY: Nous avons aujourd'hui des chemins de fer.

M. VAIL: Il est vrai qu'il y a des chemins de fer, mais il est regrettable que des voyageurs soient obligés de faire un trajet de 250 à 300 milles en chemin de fer, quand ils devraient pouvoir traverser la baie, distance de trente-cinq ou quarante milles, en deux ou trois heures. J'espère que l'honorable ministre examinera cette question et verra à ce que nous obtenions les avantages auxquels, d'après moi, nous avons parfaitement droit.

Les résolutions doivent être rapportées.

Sir LEONARD TILLEY: Je propose que la Chambre s'ajourne.

La motion est adoptée et la Chambre s'ajourne à minuit et quart.

CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, 9 mai 1883.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures.

PRIÈRE.

ACTE REFONDU DES CHEMINS DE FER.

Sir CHARLES TUPPER: Je présente un bill (No 127) pour modifier de nouveau l'acte refondu des chemins de fer de 1879, et pour déclarer que certaines lignes de chemin de fer sont des travaux à l'avantage général du Canada.

C'est un petit bill qui sera imprimé immédiatement et remis aux honorables députés; puis, je donnerai des explications relativement aux différentes questions auxquelles il touche.

M. WELDON

Je puis dire qu'il comprend principalement les questions qui ont été discutées au comité des chemins de fer, qui a exprimé unanimement l'opinion que l'acte refondu des chemins de fer devait être amendé.

Le bill est lu la première fois.

SUBSIDES—POLITIQUE COMMERCIALE D'ANGLETERRE.

Sir LEONARD TILLEY: Je propose que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

M. McNEILL: Avant que vous ne quittiez le fauteuil, M. l'Orateur, je demanderai à la Chambre la permission de dire un mot ou deux sur une question dont je suis presque obligé de parler. Il y a quelque temps, je me suis permis d'affirmer que l'Angleterre faisait exception à la règle générale que, durant les quelques dernières années, tous les pays du monde avaient joui de la prospérité. Les honorables députés de la gauche, paraît-il, se sont beaucoup amusés au sujet de cet énoncé; ils l'ont accueilli par des rires; alors, je ne savais pas exactement ce qui pouvait en être la cause. Je n'étais pas certain si les honorables députés de la gauche riaient du fait que je leur exposais ou s'ils riaient simplement parce qu'ils ne le connaissaient pas. J'ai remarqué qu'au commencement de la session ils avaient accueilli par des applaudissements un peu enthousiastes, la nouvelle qu'il y avait eu au Canada un plus grand nombre de faillites cette année que l'année dernière; et pendant quelques instants je n'étais pas certain s'ils n'avaient pas, pour les fabricants et les commerçants de la mère-patrie, les sympathies qu'ils semblaient avoir pour les industriels de leurs propres pays, et en conséquence, comme je l'ai dit, j'ai eu quelques doutes au sujet de la signification exacte de l'enthousiasme que montraient les honorables députés de la gauche.

Mais, dans la suite, mon vieil ami l'honorable député de Quen (M. Davies) a prononcé un discours sur la politique nationale, et alors je compris parfaitement ce que signifiaient les rires des honorables députés de la gauche de la Chambre. Il était alors très évident que cet enthousiasme provenait, non de ce qu'ils se réjouissaient du fait, mais de ce qu'ils l'ignoraient.

Dans son discours, mon honorable ami a cru nécessaire de parler de cette question pendant plus d'une heure; il s'est efforcé de convaincre la Chambre et le pays que l'énoncé que j'avais fait n'était pas exact, savoir, que la prospérité dont nous avons tant entendu parler n'avait pas visité l'Angleterre.

Vu les bornes très restreintes dans lesquelles se placent les honorables députés de la gauche pour examiner cette question, vu qu'ils ne considèrent pas tout le sujet de très haut, j'ai cru que le discours de mon honorable ami était un excellent discours. Cependant, il a parlé de choses qui, d'après moi, n'avaient pas trait à la question. Il a cité les émeutes des ouvriers qui ont eu lieu en Angleterre; il y a environ cinquante ans; il a cité, aussi, un extrait de Sydney Smith; je l'avoue, je ne l'avais pas encore lu et je crois que cet extrait concernait beaucoup la question, en ce qu'il faisait connaître le fait que l'Angleterre a établi ses industries au moyen de droits protecteurs de 22 pour cent. Cependant, il a voulu prouver ce que personne de ce côté-ci de la Chambre, ne songerait à nier ni à discuter; c'est-à-dire que depuis que l'Angleterre a adopté la politique de libres importations, elle est devenue très prospère; nous avons tous admis la chose.

Mais il aurait dû aller un peu plus loin; il aurait dû s'efforcer à prouver que l'Angleterre était prospère aujourd'hui. Ses principes de libre-échangiste auraient pu le porter même un peu plus loin que cela et l'amener à prouver que non-seulement l'Angleterre était prospère aujourd'hui, mais qu'elle était plus prospère que tout autre pays du monde.